



Procès-Verbal BUREAU PLENIER

Réunion du lundi 5 novembre 2018 à 18h00 (en visioconférence à Lyon, Cournon et Aurillac)

Président : Bernard BARBET

Présents : Jacques VANTAL, Yves BEGON, Guy POITEVIN, Pascal PARENT, Raymond FOURNEL, Pierre LONGERE, Daniel THINLOT, Eric LUC, Didier ANSELME, Jean-Pierre DEFOUR, Lilian JURY, Paul MICHALLET, Jean-Marc SALZA.

Excusé : Stéphane JUILLARD

Assistent : Méline COQUET, Richard DEFAY, Sylvie DI IORIO, Roland SEUX.

Le Président remercie les membres du Bureau Plénier pour leur présence à la réunion.

1. Informations du Président (B. Barbet)

Délivrance des licences (de date à date) :

Licences : 234.600 (- 1,38%).

Nouvelles : + 0,78%.

Renouvellements : - 2,42%.

Changements de club : + 1,14%.

Aujourd'hui, le service traite les nouveaux joueurs au 28/10/2018 et les renouvellements au 29/10/18.

La Ligue devrait être en positif en fin de saison.

Contrôle URSSAF le lundi 17/12 à 8h45 :

Présence de la Société In Extenso au côté de la ligue.

Réunion du Groupe de Travail Coupe du Monde Féminine 2019 le jeudi 8/11 à 18h30 :

Participation de Brigitte HENRIQUES (Vice-Présidente Déléguée de la FFF), Erwan LE PREVOST (Directeur du Comité d'Organisation Local (COL) de la Coupe du Monde Féminine de la FIFA 2019, Emmelyne RAVIER (Responsable des affaires institutionnelles et relations internationales de la FFF) et Sylvie GONFALONE (référente DTN Coupe du Monde Féminine 2019) ainsi que Vincent NOLORGUES (Vice-Président Délégué de la LFA).

Objectif : Faire le point des actions promotionnelles qui vont être mises en place pour la Coupe du Monde Féminine 2019.

Informations fédérales :

Ligue Occitanie : élection de Jean-Claude COUAILLES à sa présidence.

District des Pyrénées Atlantiques : élection de Matthieu RABBY à sa présidence.

2. Les conventions en milieu scolaire et universitaire (JPD – BB – RD)

Rappel des dépenses 2017-2018 sur les 2 ex-secteurs « Auvergne » et « Rhône-Alpes » pour un montant total de 30.194,50 €.

A ce chiffre, n'est pas compris le coût des visites médicales financées avant la fusion via le contrat de partenariat MDS.

Pour cette saison 2018-2019, est inscrit au budget prévisionnel : 28.000 € de charges et sur les Contrats d'Objectifs : 124.227 € à destination des sections sportives (dont 119.179 € reversés directement aux Districts).

Jean-Pierre DEFOUR détaille les actions du budget des précédentes saisons sur le secteur de l'ex-Auvergne et leurs destinations.

Pour cette saison 2018/2019, le Président propose la mise à jour des conventions tout en restant sur le montant du budget prévisionnel 2018/2019. Reste à imaginer les saisons à venir avec une harmonisation des pratiques sur l'ensemble du territoire dans la mesure du possible. Le Bureau valide cette proposition.

3. Avancement Tola Vologe (BB – LJ – RD - JMS)

Terrain synthétique :

Celui-ci sera normalement livré sous 15 jours (tout dépendra des conditions climatiques).

Actuellement, début de la pose de la couche de souplesse suivie dans la foulée de la pelouse synthétique.

Phase 2 :

Un permis de construire modificatif sera déposé dans les jours qui viennent (autour du 15 novembre) pour limiter les travaux à la Résidence Espoirs, au Pôle médical et aux vestiaires du terrain n° 1.

Mise en sommeil pour le moment de la salle de réception et du terrain couvert futsal/foot5.

Les négociations avec la ville de Lyon pour la prorogation des baux devraient s'effectuer en début d'année 2019.

4. Assemblée générale de la LAuRAFoot (BB – RD – MC)

Celle-ci se déroulera au Matmut Stadium de Gerland, 353 av. Jean Jaurès, Lyon 7^{ème} le 15 décembre 2018.

Réception des vœux en cours.

LAuRAFoot : Montée en U19, mini-championnat entre « U18 Auvergne » et « U19 Rhône-Alpes » pour la fin de saison 2018-2019. A faire voter en AG.

5. Journée Nationale des Bénévoles le 27 avril 2019

Lieux d'hébergement :

IBIS CAMBRONE pour les ex-auvergnats.

IBIS DIDEROT et LEDRU ROLLIN Gare de Lyon pour les ex-rhônealpins.

Le format Bateaux Mouches a été renouvelé par la Fédération.

6. Dossiers juridiques (MC)

- Procès-verbal CRSEEF : amende financière infligée aux clubs R3 qui n'ont pas de CFF3. Cette amende ne figure pas dans nos règlements et ne peut donc être appliquée.

- Proposition de conciliation dans l'affaire Futsal Club Isle d'Abeau :
En raison d'un vice de forme (non-précision de l'appel du Conseil de Ligue dans la convocation), le CNOSF a estimé que la Commission Régionale d'Appel ne pouvait aggraver la sanction disciplinaire et propose de revenir à la sanction initiale infligée par la Commission de Discipline du District de l'Isère.

→ Le Bureau Plénier décide d'accepter la proposition de conciliation.

- Information de la décision prise par la Commission Fédérale des Règlements et Contentieux sur le dossier Yzeure concernant le statut de l'arbitrage 2017/2018.

- Dossier mineurs étrangers : un groupe de travail avait été nommé afin de traiter les dossiers particuliers. Dans l'attente d'une clarification de la situation, transmission des interrogations des clubs à la FFF.

7. Obligations des clubs Futsal (YB)

Un point est fait sur les différentes obligations non remplies par certains clubs au 15 juillet. Les compétitions ayant démarré sans information de la commission ad hoc, des dérogations ont donc été de fait accordées aux clubs concernés.

Transférer à la commission sportive compétente afin qu'elle accorde officiellement les dérogations pour cette saison.

8. Validation du nouveau dispositif de gestion des matches à risques

Proposition de la Commission : 2 niveaux de sensibilité au lieu de 3.

→ Application au 1^{er} janvier 2019.

Match à risque

Bagarre Générale

Environnement violent ou à risques

Match arrêté

Risques de troubles à l'ordre public

Forte affluence attendue

Antagonisme entre deux clubs

Match sensible

Incidents avec des spectateurs

Menaces

Coups entre joueurs

Propos injurieux réitérés et/ou racistes

9. Questions diverses

- Invitations :

Assemblée Générale du District de la Haute-Loire le 17/11/2018 au Puy en Velay : Pierre LONGERE et Paul MICHALLET représenteront la LAuRAFoot.

Remise Label Jeunes FFF le 9 novembre à Villefranche avant le match FC Villefranche / Football Bourg en Bresse Péronnas 01 : Paul MICHALLET représentera la LAuRAFoot.

Remise des Récompenses au District de l'Ain à Attignat le 9 novembre : Bernard BARBET et Pierre LONGERE représenteront la LAuRAFoot.

Assemblée Générale FFSE le 8/12 à Villeurbanne : à désigner.

Le tirage au sort de la Coupe du Monde Féminine France 2019 aura lieu dans la continuité de l'A.F. à Paris le 8/12/2018 à 18h00.

Possibilité aux Ligues d'inviter 9 personnes au tirage au sort. Le Président propose de récompenser Mmes HARIZA et CONSTANCIAS.

- Collège des Présidents du 10/11/18 :

Lieu : Club house du stade Auguste Delaune, 10 rue des martyrs de la Résistance à Vénissieux.

Début à 9h30.

Ordre du Jour :

Présentation par le Président du Vénissieux F.C. suite à la fusion entre l'AS Minguettes Vénissieux et l'US Vénissieux, et du fonctionnement de ce nouveau club.

Denis Allard :

Lors de notre prochaine réunion du collège des présidents, j'aimerais que nous précisions les règles ou les conventions régissant les supports de communication de nos Districts : par exemple, doit-on systématiquement incorporer sur nos différents supports, les logos de la LAuRAFoot et/ou de la FFF ? ou bien si cela relève de la seule initiative du District ?

Didier Anselme :

Je souhaiterais que l'on aborde l'organisation à mettre en place pour la rédaction des relevés de décision que nous avons décidés lors du collège de fin août.

Jean-François Jannet :

- ✓ Le délai des demandes de mise à disposition des arbitres de district pour pallier aux absences des arbitres régionaux dans le but de réduire les modifications départementales de fin de semaine.
- ✓ Le sujet des informations montantes et descendantes mais également de la position de la Ligue par rapport à Réseau Bleu.

Roger Prat :

Situation du club Nord-Lozère : peut-on envisager la prise de licences en LAuRAFoot la saison prochaine ?

Roland SEUX :

Format de la CID 2019 afin de prévoir au plus vite la réservation à Vichy.

- Courrier La Sauvetat Authezat :

Lecture du courrier du club sur la remise en cause du paiement de 10€ pour les règlements autres que ceux réalisés par avis de prélèvement.

Bernard BARBET rappelle que cette mise en place avait été optée pour favoriser l'avis de prélèvement.

Un point sur le nombre de clubs non prélevés sera présenté pour le prochain Conseil de Ligue.

- Opération Téléthon des 8 et 9 décembre 2018 :

Proposition d'action au titre de la LAuRAFoot en organisant l'opération « 5 € par but marqué » sur les compétitions régionales du week-end, montant ainsi obtenu qui serait versé à l'A.F.M..

Remise officielle du chèque à l'AFM lors de l'A.G. de la Ligue du 15 décembre.

Simulation du coût de l'opération sur la saison 2017/2018 : 224 buts marqués en compétitions Seniors et 254 buts marqués en compétitions Jeunes qui aurait donné un montant de 3 035 € à reverser à l'A.F.M..

→ Le Bureau Plénier valide l'opération Téléthon.

Par ailleurs, il est important de communiquer sur l'engagement de la F.F.F., des districts et des clubs pour le Téléthon en incitant ces derniers à s'inscrire sur la plateforme TéléthonFoot pour faire connaître leur engagement pour cette opération.

- Jean-Marc SALZA :

Propose l'arbitrage avec 3 arbitres officiels pour la seconde phase du championnat U18 R1 qui donne une accession en CN.

Une discussion s'engage sur le côté financier de cette requête malgré le bienfondé de la demande qui est incontestable.

→ Le Bureau Plénier n'accède pas à la demande de Jean-Marc SALZA. Importance d'informer les clubs pour la saison 2019/2020.

- Yves BEGON :

Quid des obligations d'encadrement en R1F et R2F : 2 règlements différents existent (règlement de la compétition et Statut régional des Educateurs) ?

Le Bureau précise qu'un état des lieux sera fait d'ici la fin de saison afin de définir le règlement le plus favorable à appliquer aux clubs.

- Roland SEUX :

Remise du Label Jeunes FFF au club de l'AS Saint-Priest le 20 décembre, confirmation de la présence de B. BARBET et P. PARENT.

Foot cœur (actions en lien avec une association caritative partenaire) :

Sur les 3 académies (1 projet District par académie) :

- ✓ Le 8/12 ? Haute Loire.
- ✓ Le 12/12 en Savoie (communication, présence des élus de ligue) : collecte de jouets.
- ✓ Le 19/05 dans le Rhône (communication, présence des élus de ligue) : action « courir pour elles ».

→ Les élus de la Ligue seront désignés au prochain Conseil de Ligue.

Opération du 23 mars 2019 : FestiCAF académie de Grenoble : Stade des Alpes.

- ✓ Travail sur des projets identiques sur Tola Vologe et Clermont dans la mesure du possible.

Harmonisation de la pratique et schéma régional DAP :

- ✓ Elus souhaitant travailler sur le schéma régional DAP pour une présentation (et validation) aux élus avant Noël. Les élus faisant partie de cette Commission participeront aux travaux.

- Didier ANSELME :

Dans un souci d'organisation, il souhaite que la liste des représentants des clubs de Districts à l'A.G. de la LAuRAFoot, soit enregistrée après vérification de la disponibilité des délégués par le District.

Prochain Conseil de Ligue : le 23 novembre 2018 à Cournon d'Auvergne à 19h00.

La séance est levée à 20h40.

Le Président,

Le Secrétaire Général,

Bernard BARBET

Pierre LONGERE